HOMMAGE

A LA MÉMOIRE

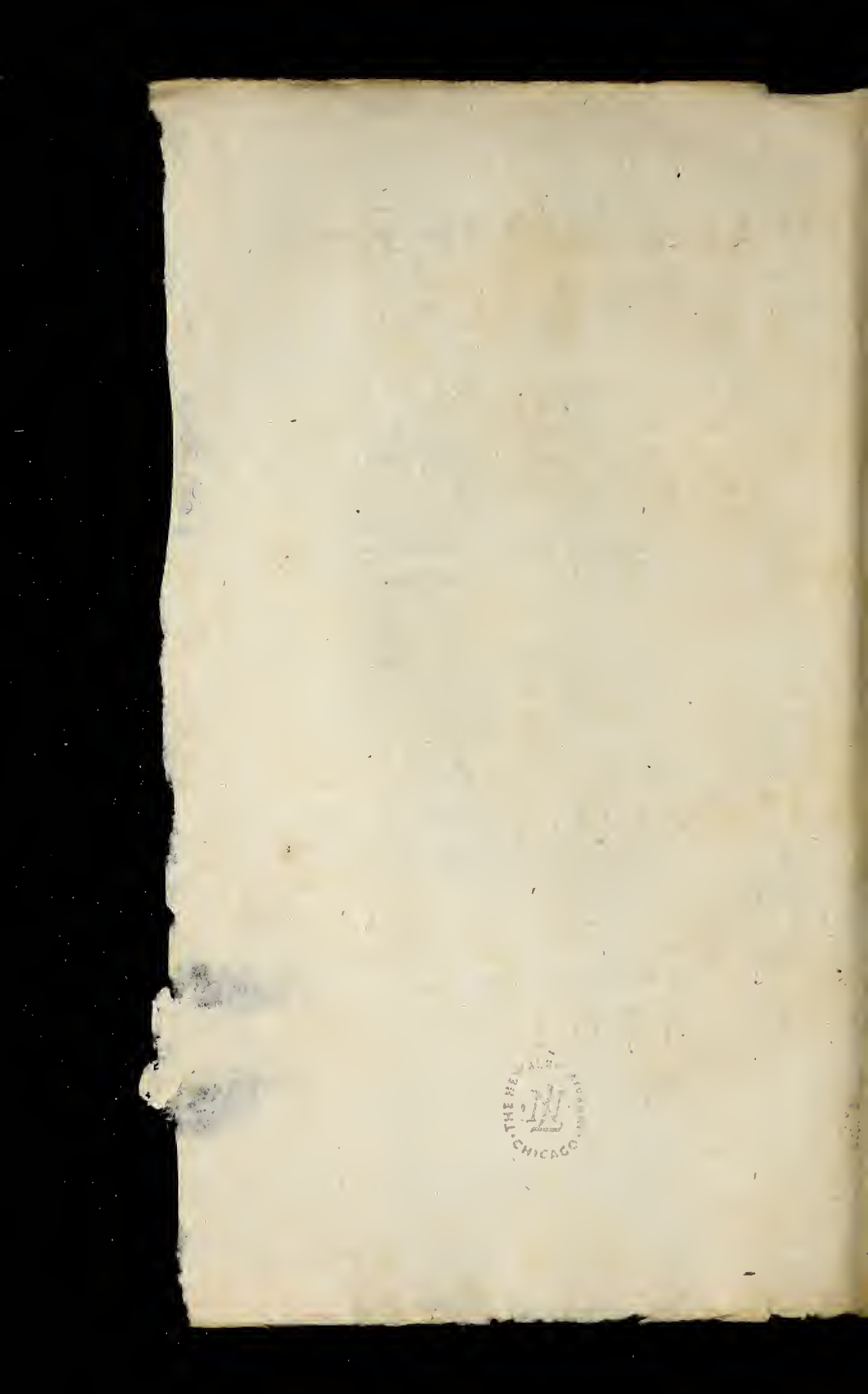
DES BRAVES GARDES-DU-CORPS.

Maſſacrés à Verſailles, à l'affreuſe époque des 5 & 6 Octobre 1789.

Sans crainte des méchans, honorons la vertu.

A PARIS,
Chez GOUJON, Marchand de Muſique & de Nouveautés, grande cour du Palais-Royal.
Et à Saint-Germain-en-Laye, chez GOUJON, Libraire.

1789.


THE
CHICAGO



HOMMAGE

A LA MÉMOIRE

DES BRAVES GARDES-DU-CORPS,

Massacrés à Versailles, à l'affreuse époque des 5 & 6 Octobre 1789.

QUEL sujet plus touchant ! quelle action plus digne d'être célébrée, que le généreux dévouement de ces héros qui, n'ayant pas balancé entre l'intérêt de leur honneur & celui de leur vie, se sont immolés à la fidélité qu'ils devoient à leur roi !

Et si jamais l'éloge de la gloire humaine dut se faire entendre dans les temples de la divinité,

C'eſt ſans doute lorſque cette gloire a été auſſi pure que magnanime dans ſon principe, que des orateurs ſacrés devroient l'offrir à l'admiration des hommes, la propoſer pour modele, & en faire un hommage à l'être ſuprême.

Telles que puiſſent être les impreſſions que la révolution françoiſe a produites ſur les eſprits,

Telles opinions qu'elle ait fait naître,

Tels enfin que ſoient les efforts de la jalouſie, de la haine & de la fureur,

Ils ne ſauroient porter atteinte à la pureté, à la magnanimité de la conduite des Gardes-du-Corps, qui, fermes dans leurs poſtes, attendirent la mort avec intrépidité,

Renouvellant aux yeux de l'Europe le ſpectacle ſublime de ces ſénateurs Romains qui ne voulurent pas quitter les chaires curules où les Gaulois les maſſacrerent.

Ah! c'eſt à la nation à gémir d'avoir eu dans ſon ſein les lâches, les ſcélérats qui ſe ſont prévalus de leur nombre

pour aſſaſſiner des citoyens de la même patrie, dont les fonctions & le courage devoient imprimer le reſpect.

Non, toute la rage des ennemis d'un corps à qui la France a dû de brillans ſuccès, ne pourra jamais ternir la réputation diſtinguée & juſtement célebre qu'il s'eſt acquiſe.

Les temps, les événemens, la force, peuvent changer la forme des gouvernemens, détruire les empires,

L'injuſtice, la violence, la cruauté ont le pouvoir de faire des victimes;

Mais aucun deſpotiſme, aucune tyrannie ne pourront dénaturer l'honneur & la vertu:

Et l'héroïſme le plus digne de l'admiration des hommes, ſera toujours celui dont la fidélité aura été la ſource.

Eh! quelle fidélité peut être plus précieuſe aux yeux des mortels & de Dieu même (après celle qui lui eſt due), que la fidélité qu'un ſujet doit à ſon roi?

On a exalté, avec une grande juſtice,

l'admirable action de M. le chevalier d'Assas, au combat de Clostercamps, qui ne peut être trop louée, assurément.

Le dévouement des Gardes-du-Corps n'a pas été moins héroïque;

On peut même dire qu'il porte un caractere qui doit le rendre encore plus intéressant pour des cœurs vraiment françois.

Ils défendoient l'asyle sacré de notre Roi, & ils ont péri par des mains françoises & sacrileges.

Dans quelle circonstance la fermeté, le courage, le sacrifice de la vie, ont-ils été plus néceſſaires, plus importans, & ont-ils mérité mieux des hommages universels que dans la position où se sont trouvé les illustres morts à qui je voudrois pouvoir ériger des statues?

Des militaires chargés de maintenir l'ordre, la décence & la sûreté dans le palais du souverain, de veiller spécialement à la conservation de sa personne;

Comptables au monarque, à toute la

nation, & à eux-mêmes de la plus vigilante exactitude & de la plus ſcrupuleuſe fidélité,

Eſt-il un devoir humain qui ſoit plus eſſentiel & plus impoſant ?

Et ſi les dignes François qui l'ont rempli au prix de leur vie, ont imprimé à leurs noms une gloire ſublime & immortelle,

Le deshonneur, l'opprobre & les remords auroient été les moindres ſupplices qu'ils euſſent mérités s'ils avoient été infideles.

Mais aucun ne pouvoit l'être dans un corps inébranlable à toute eſpece de danger & de ſéduction, & tous ſe feroient ſacrifiés également ſi ſa majeſté ne leur eût pas envoyé l'ordre de ne pas ſe défendre.

Hélas! c'eſt toujours trop & beaucoup trop que nous ayons à regretter les hommes précieux de ce corps que la patrie a perdus, & qui, dans l'occaſion, l'auroient ſervie auſſi fidellement & auſſi

courageuſement qu'ils ont ſervi leur Roi.

Telles raiſons que l'on veuille donner, aucune ne peut diminuer l'horreur du traitement barbare qu'ils ont éprouvé, & que leurs bourreaux auroient voulu exercer ſur un plus grand nombre.

Quand il ſeroit prouvé qu'à la ſuite de ce malheureux repas, dont on a envenimé les circonſtances, des jeunes gens échauffés de quelques excès ſe ſeroient donnés tous les torts que l'on a répandus,

Ils auroient été très-condamnables aſſurément, & il eſt à croire que dans le calme de la réflexion ils ſe ſeroient reprochés leur faute:

Mais tous devoient-ils être reſponſables des torts d'un petit nombre, & ces torts, tous graves qu'ils pouvoient être, devoient-ils être punis par des aſſaſſinats & par un pillage odieux?

Quelle idée les autres nations peuvent-elles prendre d'une liberté qui, dans ſa

naiſſance, s'eſt déjà ſouillée de tant de crimes !

Si cette philoſophie tant vantée, cette ſupériorité de lumieres & de raiſon qu'une foule d'écrivains, parmi nous, exhalte avec tant d'orgueil, ont porté leur influence proportionnelle ſur toutes les claſſes de la ſociété ;

Si dans les dernieres mêmes, elles ont détruit aſſez généralement cette ſorte de barbarie de l'eſprit qui tenoit à une ignorance brûte,

Elles n'ont certainement pas adouci les mœurs, elles n'ont pas épuré les cœurs ;

Les moteurs & les agens des traits de cruauté raiſonnée, dont la France vient d'étonner l'Europe & d'affliger l'humanité entiere, n'ont que trop prouvé que des barbares éclairés ſont plus barbares que d'autres.

Voilà juſqu'à préſent le ſpectacle qu'offre cette liberté qui fait tant d'enthouſiaſtes.

Oui, ſans doute, les hommes doivent être libres, & des François n'auroient jamais dû ceſſer de l'être.

Tout pouvoir exceſſif, arbitraire & inique étant auſſi contraire à la raiſon qu'au droit naturel, devoit être anéanti, & le plus juſte des Rois a deſiré comme nous de fixer à l'autorité des limites convenables.

Mais en réclamant le droit impreſcriptible qu'ils avoient d'être libres, des François ne devoient prétendre qu'à une liberté douce, humaine, généreuſe & légale.

Oui, toutes les claſſes de citoyens d'un même empire devant contribuer à tout ce qui peut en faire le bonheur & la gloire, toutes auſſi ont des droits aux avantages, aux honneurs, dont les différens genres de ſervices rendus à la patrie doivent régler la proportion.

Et véritablement à cet égard, la claſſe la plus nombreuſe, la plus eſſentiellement utile, & la plus intéreſſante, avoit de très-

légitimes plaintes à faire ; elle n'étoit pas traitée, à beaucoup près, avec la juſtice & l'attention qu'elle mérite.

Mais en demandant la réforme des abus,

En deſirant un nouvel ordre de choſes néceſſaires ſur bien des objets,

Des François ne devoient y prétendre qu'avec une juſte modération, & ne pas vouloir l'exiger par des meurtres, par des ravages & par des incendies.

Enfin, des François, au moment d'une régénération pour laquelle le meilleur des Rois a fait tant de ſacrifices, ne devoient rien craindre autant que d'affliger ſon cœur paternel, de bleſſer la majeſté royale.

Et ce ſont des François qui ont percé l'ame de ce bon Roi de la plus profonde douleur !

Qui ont oſé attenter à l'inviolabilité de ſon palais !

Qui ont égorgé ſous ſes yeux ſes plus fideles ſerviteurs !

Quels traits pour l'hiſtoire !

Quelle tache affreuſe imprimée ſur la nation, & que les ames véritablement françoiſes en ont de douleur !

O vous ! mânes des Varicourt, des Bailleul, & des autres héros dont je ſuis fâché d'ignorer les noms, vous ſerez à jamais l'objet du plus touchant ſouvenir & de la vénération de tous les peuples amis de la vertu !

Et lorſque la liberté qui convient à des hommes ne ſera plus défigurée par la criminelle licence qui les dégrade,

Lorſque cette auguſte liberté aura pris ſon vrai caractere,

Tous les talens, muets pour vous dans ce moment-ci, ſe diſputeront l'honneur de vous offrir un juſte tribut de louange & d'admiration.

Et vous, illuſtre corps, ſeul reſte de ces brillans eſcadrons de l'ancienne maiſon du Roi, dont le nom ſuffiſoit pour porter d'avance la terreur dans les rangs de l'ennemi, & inſpiroit tant de confiance à nos armées ;

Vous, dont les plaines de Fleurus, de Leuze & de Fontenoi retraceront toujours les victoires éclatantes, ſoyez aſſurés que la majeure partie de la nation n'oubliera pas ces importans ſervices, & ne voudra pas ſe priver de ceux que vous pouvez lui rendre.

Par M. DE CLERY, *Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien Capitaine au régiment de Soissonnois.*

De l'Imprimerie de L. M. CELLOT, rue des Grands-Auguſtins. 1789.